

### **Arrêté**

#### **Fixant la composition de la commission de sélection pour le recrutement par la voie contractuelle ouvert aux Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (BOE) dans le corps des Techniciens de recherche et de formation de classe normale organisé par L'Université de Lille**

Le Président de l'Université de Lille,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires

Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret N°95-979 du 25 août 1995 relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique pour l'application de l'article 27 de la loi N° 84-16 du 11 janvier 1984 modifié relative à certaines modalités de recrutement des handicapés dans la fonction publique de l'état.

Vu l'arrêté du 13 mai 2020 autorisant, au titre de l'année 2020, l'ouverture des recrutements de Techniciens recherche et de formation réservés aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi et fixant le nombre et la répartition des postes offerts à ces recrutements,

### **Arrêté**

Article 1<sup>er</sup> : La commission de sélection pour le recrutement de Techniciens de recherche et de formation, BAP E, Technicien-ne d'exploitation, d'assistance et de traitement de l'information, réservé aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi et organisé par L'Université de Lille est composée ainsi qu'il suit :

- Mme Anne Sophie LECLERCQ GRARE, Directrice adjointe, responsable des services formation et accompagnement des parcours professionnels, Présidente de jury - Université de Lille
- Mme Audrey DEPARCY, Directrice de l'Environnement Social au Travail, Membre - Université de Lille
- Mme Maria ROUSSEAUX, Chargée de missions entreprises, Membre - CAP EMPLOIS
- M. Cédric FOLL, Directeur des infrastructures et du support informatique, Membre - Université de Lille
- M. Mathieu DROPSIT, Responsable du service scolarité, Faculté de Chirurgie Dentaire, Suppléant - Université de Lille
- M. Amar KHITER, Chef de bureau du recrutement-mobilité BIATSS, Direction du développement et de la gestion prévisionnelle des compétences, suppléant Université de Lille

Article 2 : Le Président de l'Université de Lille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Villeneuve D'Ascq, le 16 juillet 2020

Pour le Président et par délégation,  
La Directrice Générale des Services Adjointe



Marie-Dominique SAVINA